

Les travailleurs chinois en France pendant la première guerre mondiale

L'affaire est peu connue et peu étudiée par les historiens, en Europe comme en Chine : pendant la Première guerre mondiale, quelque 140 000 ouvriers chinois (100 000 côté britannique, 40 000 côté français) sont venus travailler en France.

Cet épisode constitue néanmoins la première migration de travail importante de la Chine vers l'Europe. Cette migration n'est que temporaire : la quasi-totalité des travailleurs chinois sous contrat est rapatriée dès la fin de l'année 1921.

La France les appelle « Travailleurs Célestes »

Pourquoi recrute-t-on des travailleurs chinois durant la guerre ?

Il s'agit de combler le manque de main d'œuvre masculine. En 1915 et 1916, la France a perdu beaucoup d'hommes et elle est à la recherche de bras pour les travaux que ne peuvent plus faire les Français envoyés au front. Il en va de même pour les Britanniques. Car les pertes de la guerre sont énormes. A titre d'exemple, en une seule journée, le 1^{er} juillet 1916, pendant la bataille de la Somme, 60 000 soldats d'outre-Manche sont mis hors de combat, dont 20 000 tués.

Les négociations

Les gouvernements alliés doivent donc pallier le manque de main d'œuvre pour les tâches non directement militaires. Ils s'adressent à la Chine, officiellement neutre. La Chine n'étant pas engagée dans le conflit avant août 1917. (Voir notes sur la Chine et la première guerre mondiale)

- Les Français s'y mettent en premier.

En janvier 1916, Paris envoie une délégation de quatre personnes commandée par le lieutenant-colonel Trupitil. Lequel est officiellement pour la circonstance...ingénieur agronome !

Les négociations entre les deux parties aboutissent et le 14 mai 1916 un accord est signé entre la France et la Chine.

C'est un contrat signé avec la compagnie chinoise Huimin. Au départ, les autorités chinoises ont créé une société privée chargée d'assurer le recrutement. Son nom Huimin signifie «bénéfice au peuple» ! Par la suite, d'autres sociétés chinoises participent à cette opération, les profits étant assez élevés. On note aussi l'implication du Mouvement Chinois Travail-Etudes dans le soutien aux travailleurs chinois. (Voir dossier sur le sujet)

La campagne de recrutement se fait de diverses façons : affichage, participation des enseignants et religieux prônant la grande chance qui s'offre à ces hommes de pouvoir partir, s'instruire et gagner de l'argent à l'étranger.

Le dispositif interdit toute tâche militaire.

En effet, l'un des points essentiels de ce contrat est le fait que les travailleurs chinois ne seront pas exposés aux dangers de la guerre.

Ce recrutement se déroule sur la base d'un contrat de travail.

Dans celui-ci, il est établi que le transport, la nourriture, les vêtements et le logement sont pris en charge. Une partie du salaire sera payée à la famille.

Avant le départ, les travailleurs passent une visite médicale sommaire portant sur certaines maladies vénériennes, des affections pulmonaires et le trachome*. 30 à 60% des candidats ne sont pas retenus, en raison de maladie ou de constitution trop fragile. Parmi les recrutés, il y a des lettrés, notamment les interprètes, souvent des étudiants, pour lesquels le chiffre de 400 est parfois avancé. Certains travailleurs sont issus de la minorité catholique du pays.

*Le trachome est une conjonctivite granuleuse, contagieuse et chronique, d'origine virale, endémique dans certains pays chauds qui peut entraîner la cécité par atteinte de la cornée.

Le contrat prévu pour chaque ouvrier est un contrat de cinq ans.

Un travailleur non qualifié doit être payé 1,50 franc par jour, (le kilo de pain coûte 0,44 franc en 1914), un ouvrier qualifié 5,50 francs, les mécaniciens, artisans, interprètes peuvent recevoir jusqu'à jusqu'à 6 francs, un contrôleur 8,25 francs.

Le salaire moyen en France en 1914 : trois à cinq francs par jour.

- Plus tard, les Britanniques entament eux-aussi des actions de recrutement

Ils les effectuent d'une façon très professionnelle et quasi militaire. Le "Chinese Labor Corps"(CLC) est créée par le colonel Bryan Ferfax en novembre 1916, officiellement le 21 février 1917.

- Les régimes contractuels sont différents.

L'accord signé avec la France prévoit un recrutement pour une durée de cinq ans.

Le ministère des travaux publics met des logements à disposition des différentes sociétés privées.

Côté britannique, les travailleurs sont embauchés pour trois ans. Les ouvriers non qualifiés sont rémunérés 1 franc par jour, les qualifiés 1,50 franc.

Des bureaux de recrutement sont organisés à Tianjin puis Shangaï pour la France.

Avec l'aide de traducteurs, les contrats sont établis, puis les recrues sont parquées en attendant leur embarquement pour la France.

Qui sont ces travailleurs ?

Quatre-vingts pour cent des travailleurs sont recrutés dans la région du Shandong, province côtière de l'est de la Chine. Officiellement, il s'agit de travailleurs civils volontaires. Ils ont entre

20 et 35 ans. Pour la plupart, il s'agit de paysans sans terre et sans travail (ceux que l'on appelle des «migrants flottants»), de porteurs, d'ouvriers, de serveurs, généralement illettrés.

L'effort de recrutement porte principalement sur ces paysans du Nord et de l'Est, car selon les préjugés européens de l'époque, ils sont physiquement forts, réputés travailleurs, connaissant des conditions climatiques équivalents à celles de la France. Ils sont choisis donc pour leur robustesse.

Les Britanniques avaient déjà recouru à leur service pour l'exploitation des mines d'or d'Afrique du Sud en 1903-1904. Weihai, le port de cette province, est d'ailleurs administré par les Anglais.

Résultat : au total, quelque 140.000 Chinois traversent le globe, viennent en Europe de l'Ouest travailler en France et en Belgique à partir de 1916.

Il y en a environ 40 000 côté français, certaines sources donnant le nombre de quelques 37 000 hommes.

Pour le Royaume-Uni, on parle d'environ 100 000 ouvriers. Mais le gouvernement britannique donne le chiffre très précis de 93 474.

Ils sont placés sous commandements britannique et français.

Le voyage

- Leur acheminement vers l'Europe se fait par la voie maritime.

Au début les rotations sont de l'ordre de deux navires par semaine, puis le nombre de bateaux réquisitionnés augmente, en fonction du besoin en hommes.

Les travailleurs chinois embarquent dans les ports de Tianjin, Shanghai, Pukou, Hong Kong, Weihai et Qingdao (Tsingtao). C'est de cette dernière ville portuaire que partent la plupart des travailleurs, car c'est là que se termine l'ancienne voie ferrée allemande.

Une fois arrivés au port, tous les Chinois, quelle que soit leur origine, sont embarqués dans les cales des bateaux. Pendant tout le voyage, les travailleurs ne quittent pas la cale du navire. Seuls les interprètes ont parfois le droit de quitter le bateau et de visiter les ports. Ils font ainsi connaissance avec un nouveau monde.

La pénibilité est extrême. Les travailleurs chinois sont entassés en soute, avec des sorties quotidiennes sur le pont. Ils mangent et dorment à même le sol. Certaines fois, il y a jusqu'à 4 000 chinois à bord. Ils doivent se tenir debout, côte à côte.

Pour nombre de ces hommes, qui n'ont jamais quitté leur village, le voyage de trois mois en bateau est fatal.

« Certains ne supportent pas le mal de mer. D'autres deviennent fous, se jettent à l'eau. D'autres encore tombent gravement malades », précise Li Ma.

Des bateaux passent par l'Océan indien et le canal de Suez pour rejoindre la côte méditerranéenne.

Le voyage, qui dure trois mois, n'est pas sans risque en raison des attaques de sous-marins allemands. Les paquebots n'arrivent pas tous à Marseille

Ainsi, le 17 février 1917, le torpillage du paquebot Athos entraîne la mort de 754 personnes, dont 543 victimes chinoises.

La liste de ces travailleurs ne fut jamais divulguée ni retrouvée. Un hommage fut rendu aux passagers noyés, pas un mot pour les travailleurs chinois transportés en soute ne fut prononcé.

Ce désastre qui fait suite à une dizaine d'attaques en mer contraint les Français et les Britanniques à changer de route. Les travailleurs chinois traversent ensuite le Pacifique en bateau, le Canada en train, puis l'Atlantique.

Neutre, l'Amérique préfère ne pas voir passer de transports de travailleurs chinois sur son territoire. Lorsque cela se produit malgré tout, cela se fait dans le plus grand secret. La route alternative traverse le Canada. A l'arrivée du bateau, les Chinois sont immédiatement mis en quarantaine, avant d'être placés dans le train. Les travailleurs n'ont pas le droit de fouler le territoire des pays qu'ils abordent.

La presse n'a aucune information, le courrier est intercepté et les Chinois ne peuvent même pas descendre des trains, afin qu'ils ne puissent pas s'échapper. Ils sont sous le contrôle permanent d'un corps d'armée spécialement dédié à l'acheminement des hommes.

« On m'a dit ce soir à la cantine que les coolies ne savent et ne demandent pas où ils vont. Rassurés sur le fait qu'ils ne vont pas se battre sur le front de l'Ouest, ils partent le cœur léger, comme s'ils allaient au devant d'une belle aventure, sans se préoccuper de leur destination, du moment qu'ils sont bien nourris et vêtus. »* Daryl Klein, 2nd Lieutenant du CLC, janvier 1918.

*Le mot coolie fait référence à la façon brutale d'utiliser la main d'œuvre, mais aussi à la dureté du travail. Le mot est composé de deux idéogrammes. Le premier signifiant « souffrance amère » et le second « pouvoir » ou « force de travail ».

Le voyage se fait dans la plus grande discrétion, afin que nulle information ne puisse filtrer sur cet immense transfert-commerce d'hommes.

Pendant le voyage, des Chinois de toutes les couches sociales se côtoient. Le long voyage qu'ils endurent ensemble dans des circonstances pénibles tisse un lien fort entre les travailleurs.

- A l'arrivée

Les ouvriers recrutés par les Français débarquent à Marseille. Ceux embauchés par Londres passent par Le Havre. Par la suite, en raison des torpillages allemands, c'est le port de Dieppe qui est utilisé.

Dès leur arrivée, ils sont pris en charge par des représentants de l'Armée de terre malgré leur statut de travailleurs civils. Ils sont considérés comme civils mais tombent sous le coup de la loi martiale et de ses conséquences éventuelles, y compris la cour martiale et la peine de mort.

Ils sont cantonnés dans des camps, avec un encadrement français ou britannique selon le pays recruteur.

Quelques interprètes trop rares tentent d'établir la communication avec le pays d'accueil.

Mais le fossé est immense entre la population autochtone et ces nouveaux arrivés. La surprise est aussi grande d'un côté que de l'autre et les incompréhensions ne tardent pas.

Traitements différents

Les Chinois n'ont pas du tout le même statut selon l'armée pour laquelle ils travaillent, selon que leur employeur est français ou britannique.

- En France

Ceux sous tutelle française sont répartis sur tout le territoire.

De Marseille à Lille, en passant par Toulouse, Montauban, La Rochelle, la Normandie et la Bretagne... la Picardie, les Vosges, la Région parisienne, les travailleurs chinois sont partout.

Les deux grandes bases sont Marseille et Noyelles-sur-Mer dans la Somme.

Sur le front, où ils ne doivent pas être, ils creusent et nettoient les tranchées, débarassent les « no mens'land » des débris d'obus ou déminent suivant les unités qui les emploient.

Beaucoup périssent au front, sous les bombardements ou à cause des mines et des gaz asphyxiants (il n'y a pas de masques prévus pour eux), d'autres sont fusillés pour avoir voulu s'échapper ou se cachent et meurent de faim et de froid.

Les Chinois ainsi que les hommes issus des colonies françaises sont engagés dans toutes les grandes usines et les industriels peuvent ainsi maintenir et augmenter le rythme de la production d'acier et de fonte destiné à la fabrication de moteurs, blindages, locomotives et wagons, armes, rails de chemin de fer, sous-marins, navires de guerre, avions, hydravions.

Les usines Schneider, Le Creusot, La Machine (houillère dans la Nièvre), les fonderies de Billancourt, les aciéries de Saint-Chamond sont d'intenses sites de production ainsi que les usines Bedel, Barrouin, Biatix (fonderies à Saint-Etienne), chez Renault, Berliet et Citroën où on conçoit des véhicules militaires. Les Chinois sont pour la plupart affectés à la manutention, un travail harassant.

Les ouvriers qualifiés travaillent dans des ateliers, garages, usines diverses, blanchisseries, boulangeries, magasins d'usines, fermes... Ils assurent les récoltes, ils travaillent dans les centres de tri de vêtements usagés de l'armée, nettoyant et réparant tout ce qui peut l'être.

Les travaux de débardage leur sont souvent confiés : il faut abattre des hectares de forêt pour assurer les besoins en bois pour le chauffage, restauration des ponts, des voies ferrées, des habitations, des structures militaires. Ils construisent des arsenaux, des usines, des routes, des maisons, reconstruisent des églises, des écoles.

- Pour ceux qui sont placés sous commandement britannique.

Commandés par des officiers, ils sont regroupés en bataillons au sein du Chinese Labour Corps. Ils sont disséminés en arrière de la ligne de front : selon leur contrat de trois ans, ils ne peuvent se trouver à moins de 16 km des zones de combats. En principe, ils ne doivent accomplir aucune tâche militaire. Mais le contrat n'est pas respecté. En fait, ce sont de vrais soldats travailleurs sans armes : on leur fait creuser les tranchées, nettoyer les champs de bataille, décharger des munitions

et des obus, entretenir des tanks qu'ils récupèrent sur les zones de combat et réparent dans les ateliers ou des pièces d'artillerie. Alors qu'ils ne connaissent pas ces équipements. Résultat : certains utilisent des bombes ou des grenades comme des ballons, ce qui provoque évidemment des drames.

Dans le même temps, ils doivent travailler sept jours sur sept sans jour de repos, sauf lors des fêtes chinoises. Par ailleurs, ils subissent une discipline militaire très stricte et peuvent être victimes de châtiments corporels. Quelques-uns sont fusillés après s'être révoltés. Leurs conditions de travail et de vie sont donc très difficiles, beaucoup plus dures que côté français.

Environ 10 000 Chinois sont mis à la disposition des Américains par la France. Ils sont présents dans les usines et les ports de la côte Ouest.

Ainsi, à La Rochelle, l'usine Bertrand, la Compagnie Chimique du Sud-Ouest, l'usine Phospho-Guano, l'entreprise Faustin, la Société commerciale de La Pallice emploient des travailleurs chinois. En 1917, ils intègrent les chantiers Delaunay-Belleville de La Pallice.

Les chiffres atteignent 434 travailleurs en mai 1919.

Le 4 mars 1921, les 68 derniers travailleurs chinois quittent La Pallice.

Tous les arsenaux, manufactures d'armes et poudrerie du territoire font travailler des Chinois.

Dans ces arsenaux et poudreries, les ouvriers sont continuellement en contact avec l'ypérite (gaz moutarde) et le phénol. Beaucoup tombent malades : troubles respiratoires avec saignements, troubles digestifs, épuisement.

Partout où ils travaillent les Chinois sont parqués dans des camps proches de leur travail.

- Le camp anglais de Noyelles-sur-Mer

C'est une commune située près d'Abbeville dans la Somme. Ce lieu est choisi comme camp principal des travailleurs chinois sous administration anglaise (CLC).

Il mesure 30 hectares. Sa capacité d'accueil permanent est de 3 000 travailleurs en moyenne. On estime à 90 000 le nombre de travailleurs chinois ayant transité par Noyelles-sur-Mer.

On y trouve un hôpital pour les travailleurs chinois, un bloc d'isolement pour les malades contagieux, un bloc pour les malades atteints du trachome, une prison, un bloc d'isolement psychiatrique, une aire pour le personnel, un jardin potager de deux hectares, un cimetière, les baraquements du YMCA*, les réfectoires et les cuisines. Il est entouré de champs, de marécages. Le climat y est rude, très humide et les travailleurs tombent malades. Les épidémies se propagent vite : dysenterie, tuberculose, choléra, asthme, diarrhées, bronchites, la pire est la grippe espagnole.

*YMCA a joué un rôle dans le recrutement et l'assistance aux travailleurs chinois sous commandement de l'armée britannique, les *Chinese Labour Corps* (CLC).

Les Britanniques firent explicitement appel aux missionnaires de la YMCA en Chine parce qu'ils étaient «capables de parler chinois et étaient familiers des coutumes et de la culture chinoises».

Nombreuses victimes

Car outre ces brimades, un certain nombre sont morts dans les bombardements allemands. Et comme leurs homologues sous commandement français, ils ont également succombé à la grippe espagnole (entre 1919 et 1922), à la tuberculose... Sans parler des victimes d'accidents.

Pour la Grande-Bretagne, les chiffres officiels parlent de 2000 morts, alors que certaines sources chinoises font état de la disparition de 27 000 personnes.

Pour la France, les historiens évoquent entre 1500 et 2000 victimes (y compris celles tuées lors du torpillage de l'Athos).

Le retour

Le retour se fait à l'issue de leur contrat.

Côté britannique, le dernier rapatriement a été organisé fin 1920.

Côté français, les derniers sont repartis en 1922 après avoir travaillé pour la reconstruction d'après-guerre (nettoyage...) ou dans des mines et des usines.

Entre 1500 et 2000 Chinois sont restés sur le territoire français. Certains se sont mariés avec des Françaises, d'autres se sont regroupés autour de la gare de Lyon à Paris (où vivait déjà une petite colonie chinoise). Le dernier survivant est mort en 2002 à La Rochelle, à l'âge de 105 ans.

Comment leur mémoire est-elle conservée ?

- En France, la reconnaissance a été tardive.

En 1925, l'association représentant les ouvriers restés dans l'Hexagone a demandé aux autorités un geste de reconnaissance. Celles-ci ont refusé, expliquant que le budget de l'Etat ne pouvait assumer une telle charge. Résultat : aucun cimetière spécial n'a été construit. Les ouvriers morts ont donc été enterrés dans des cimetières communaux ou des fosses communes.

En 1988, une plaque commémorative est apposée à Paris, place Maurice Denis, dans le XII^e, près de la gare de Lyon.

Et en 1998, un monument est élevé dans le parc Baudricourt dans le XIII^e, à proximité du quartier chinois.

Actuellement, il y a une forme d'intérêt officiel puisque le livre, dont Li Ma a dirigé la rédaction, est publié avec l'aide du ministère de la Défense.

- Les Britanniques ont agi différemment.

Ils ont construit en France des cimetières pour tous les représentants des nationalités morts dans leurs rangs. Donc aussi pour les Chinois.

On compte ainsi 16 cimetières chinois en France (et un autre en Belgique). Le plus important est celui de Noyelles-sur-Mer (Somme), où reposent 841 personnes. Un cimetière entretenu par le CWGC (Commonwealth War Graves Commission, Commission des tombes de guerre du Commonwealth).

Comment sont vécues les choses aujourd'hui côté chinois ?

Pour les Chinois, le souvenir de ces ouvriers est vécu comme une humiliation.

Leur pays est entré en guerre en 1917 et fait donc partie du camp des vainqueurs.

Mais lors du traité de Versailles en 1919, il perd, au profit du Japon, les concessions allemandes de la province du Shandong (d'où viennent la majorité de ces ouvriers).

Cette disposition provoquera un soulèvement populaire en Chine, connu sous le nom de « Mouvement du 4 mai 1919 » et la Chine refusera de signer le traité de Versailles.

Il faut donc noter que ce traité a oublié le rôle des travailleurs chinois en Europe !

Résultat : aujourd'hui, il n'y a guère de commémoration en Chine même. Même si des Chinois, notamment des représentants des autorités de Pékin, participent aux cérémonies organisées depuis les années 2000 au cimetière de Noyelles.

Sources :

Interviews de l'historienne et sinologue Li Ma, maître de conférence à l'Université du Littoral Côte d'Opale, qui a dirigé la rédaction d'un ouvrage de référence sur le sujet :

«*Les travailleurs chinois en France dans la Première guerre mondiale*», publié par CNRS Editions.

Numéro de *La Charte*, avril-mai 1915, n° 2 : les travailleurs chinois durant la grande guerre.

La Charte, organe de la Fédération Nationale André-Maginot, est une revue bimestrielle qui rend compte des activités de la FNAM (Prix de la Mémoire et du Civisme, congrès, séminaires, action sociale) et participe au devoir de mémoire par la parution de témoignages d'anciens combattants, d'articles traitant de sujets de société relatifs au monde combattant, de musées ayant trait à l'histoire des conflits passés, etc.

Article rédigé pour le colloque « Les travailleurs chinois pendant la Première Guerre Mondiale », Colloque international et pluridisciplinaire qui s'est tenu à Boulogne-sur-Mer (France) et à Ypres (Belgique), du 26 au 30 mai 2010, de Sylvie Démurger, Martin Fournier, Annie Au-Yeung, de l'Université de Lyon « *Assistance et éducation des travailleurs chinois pendant la Grande Guerre –Le rôle du Mouvement Travail-Etudes* »